

L'Europe et la traite Atlantique

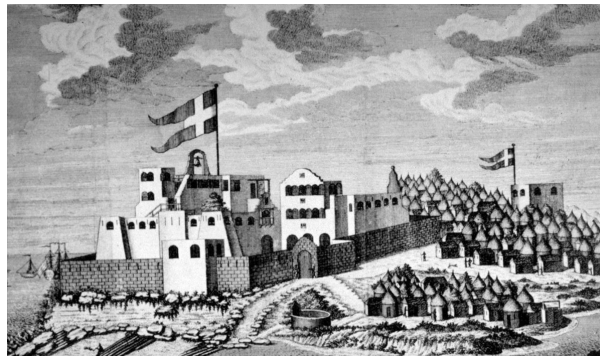
Les Scandinaves et la traite des Noirs

xvii^e-début xix^e siècle

Éric SCHNAKENBOURG

RÉSUMÉ

Entre la fin du xvii^e siècle et les premières décennies du xix^e siècle, les Scandinaves, comme d'autres Européens, participent à la traite négrière. Ce trafic stimule la fondation d'établissements danois et suédois en Afrique et aux Antilles. Mais l'implication des Nordiques dans la traite ne saurait se limiter aux dizaines de milliers de déportés africains. Elle a d'autres effets, notamment en offrant des débouchés aux productions nationales ou en stimulant les échanges de leurs colonies à l'échelle antillaise.



Fort Christiansborg, principal fort de traite danois sur la côte de l'Or.

Les Scandinaves commencent à s'intéresser au grand négoce atlantique dans la première moitié du xvii^e siècle. Ils fondent alors, le plus souvent avec l'appui d'investisseurs étrangers, des compagnies de commerce qui reçoivent le monopole de la navigation vers l'Afrique d'où elles doivent rapporter de l'or et de l'ivoire. Danois et Suédois établissent leurs premiers comptoirs dans l'actuel Ghana au milieu du xvii^e siècle. Installés en Afrique avant de l'être en Amérique, les Scandinaves se lancent dans le trafic d'esclaves. En 1650, les Suédois sont autorisés à fournir de la main-d'oeuvre servile à la colonie portugaise de Sao Tomé et à y charger du sucre, puis obtiennent le droit de transporter des esclaves vers l'île hollandaise de Curaçao. Finalement, en une douzaine d'années d'activité, la compagnie suédoise transporte environ 2 000 esclaves. Mais les établissements suédois d'Afrique périclitent au bout de quelques années, alors que ceux des Danois perdurent jusqu'en 1850. De l'autre côté de l'Atlantique, en dehors d'un bref épisode nord-américain, les Suédois ne disposent d'aucune possession antillaise avant l'acquisition de Saint-Barthélemy en 1784. Là encore, les Danois ont davantage de présence. Ils acquièrent trois îles à la jonction des Grandes et des Petites Antilles : Saint-Thomas (1672), Saint-Jean (1718) et Sainte-Croix (1733). Alors que les deux premières colonies danoises sont petites et mal pourvues en eau, la dernière possède un réel potentiel agricole grâce auquel se développent des plantations sucrières. La fondation de colonies américaines permet de faire sortir les comptoirs danois de leur torpeur. De 1674 à 1754, les échanges entre les

établissements danois de l'Atlantique intertropical passent par les bâtiments d'une compagnie nationale des Indes occidentales et de la Guinée qui bénéficie du monopole de la navigation et du commerce entre l'Afrique et l'Amérique.

Le Danemark développe une navigation atlantique régulière. La pratique du commerce triangulaire, environ 260 voyages au total, permet aux Danois de déporter 100/110 000 Africains entre 1660 et 1806, soit environ 1% de la traite atlantique totale. Le nombre moyen annuel d'Africains chargés par des bâtiments danois est multiplié par plus de 10 entre les années 1660-1733 (236/an) et la période 1793-1806 (2577/an). Tout au long du XVIII^e siècle, les périodes de neutralité danoise lors des conflits franco-britanniques sont des moments fastes pour la traite. La part de la population servile ne cesse par ailleurs de croître dans les colonies danoises. À Sainte-Croix, le développement sucrier stimule la demande d'esclaves. Ils sont environ 25 000 dans les années 1780, soit plus de 90% de la population de l'île, un niveau similaire à celui des autres îles à sucre des Antilles.

Un examen attentif des expéditions et du sort des esclaves au XVIII^e siècle montre que seuls 60 % d'entre eux sont destinés aux îles danoises, les autres arrivant finalement dans les territoires voisins. L'absence d'économie de plantations à Saint-Thomas en fait un lieu de transit pour bien des esclaves qui repartent ensuite en contrebande dans les autres îles. Au début du XVIII^e siècle, le père Labat, de passage à Saint-Thomas, note le « trafic secret » qui se fait sur place et remarque qu'il y a dans la principale ville, Charlotte Amalie, « beaucoup de logements et des magasins commodes pour les marchandises & pour mettre les nègres qu'elle reçoit, & qu'elle trafique avec les Espagnols ». Les archives conservent également plusieurs cas de colons des îles françaises qui sont allés se procurer des esclaves de manière frauduleuse à Saint-Thomas. L'île danoise profite de la neutralité de sa métropole lors des dernières guerres du règne de Louis XIV pour recueillir la contrebande de main-d'oeuvre servile. Saint-Thomas retrouve cette activité à plusieurs reprises dans le siècle, et surtout à partir de 1793. Mais à cette époque elle doit faire face à une rivale dans le trafic d'esclaves inter-antillais: la colonie suédoise de Saint-Barthélemy.

L'île est cédée par Louis XVI à Gustave III de Suède en 1784. Deux ans plus tard, est créée une compagnie suédoise des Indes occidentales chargée, entre autres, de la traite négrière. Malgré une libéralisation rapide de cette activité, il n'y a que très peu de tentative de commerce triangulaire en l'absence de comptoirs suédois sur les côtes africaines. Au total, entre 1785 et 1839, 2 000 esclaves auraient été transportés sous pavillon suédois, mais les Suédois de Saint-Barthélemy auraient participé à la déportation de plus de 7 500 Africains sous différentes couleurs. La majorité d'entre eux est destinée directement, ou après un relai dans l'île suédoise, aux colonies espagnoles et françaises. Le trafic d'esclaves à Saint-Barthélemy est particulièrement prospère dans les premières décennies du XIX^e siècle, surtout à l'occasion du conflit anglo-américain de 1812-1814. La passivité des autorités suédoises ouvre l'île à tous les trafics. Elle devient un marché aux esclaves attractif où se rencontrent négriers et colons de toutes nationalités.

Malgré la faible participation des Scandinaves dans la déportation effective d'Africains, des négociants suédois et danois investissent des fonds dans des expéditions négrières sous pavillons étrangers. Par ailleurs, la traite européenne nourrit des besoins auxquels les Scandinaves sont en mesure de répondre. Le trafic négrier constitue une demande d'autant plus importante que le prix des esclaves, en Afrique, ne cesse de croître au cours du XVIII^e siècle. Les expéditions danoises vers le golfe de Guinée comprennent pour partie des productions nationales, notamment des armes. Les produits métallurgiques suédois figurent également parmi les marchandises de traite fréquemment transportées : le cuivre, le laiton et surtout le fer, qui sert principalement de ballast.

Malgré un engagement pris en 1790 par Gustave III de faire « tout ce qu'il peut » pour que ses sujets ne se livrent pas à la traite négrière, c'est bien le Danemark qui est le premier pays européen à l'abolir. En 1792, un décret royal interdit le transport d'esclaves sous pavillon danois dans un délai de dix ans. La mesure a cependant un effet pervers. Elle stimule la demande d'esclaves des colons qui espèrent que leur population servile augmente suffisamment pour lui permettre de se reproduire sans apports extérieurs. L'abolition de l'esclavage à Saint-Barthélemy est un phénomène moins clair. La faible implication directe des Suédois dans la traite ne fait pas de l'abolition une question à fort enjeu. Sur place, la passivité de l'administration coloniale permet la pérennisation du trafic d'esclaves. Les premières lois suédoises prévoyant des sanctions contre les négriers sont prises en 1830, mais elles ne parviennent pas à éradiquer la traite tant les colons de Saint-Barthélemy en profitent. Finalement,

l'esclavage est totalement aboli en 1847.

Si les Scandinaves sont des acteurs mineurs de la grande traite européenne, ils n'en sont pas moins impliqués dans ce trafic. Les moyens démographiques et financiers leur ont manqué pour soutenir une véritable politique coloniale et jouer un rôle plus actif dans la déportation des Africains. Mais de leur point de vue, la traite négrière constitue un des biais de leur ouverture sur des horizons extraeuropéens et de leur intégration dans la dynamique de l'interconnexion mondiale.

BIBLIOGRAPHIE

HERNØS, Per O., *Slaves, Danes and African Society: The Danish Slave Trade from West Africa and Afro-Danish Relations on the Eighteenth-Century Gold Coast*, Trondheim: Faculty of Arts, Norwegian University of Science and Technology, 1995.

GØBEL, Erik, *The Danish Slave Trade and Its Abolition*, Leyde/Boston, Brill, 2016

WEISS, Holger, *Slavhandel och slaveri under svensk flagg: koloniala drömmar och verklighet i Afrika och Karibien 1770-1847* [Traite et esclavage sous pavillon suédois : rêves coloniaux et réalité en Afrique et aux Antilles, 1770-1847], Stockholm, Atlantis, 2016

Source URL:

<https://ehne.fr/encyclopedie/thematiques/l'europe-et-le-monde/l'europe-et-la-traite-atlantique/les-scandinaves-et-la-traite-des-noirs>